

ACTION URGENTE

UKRAINE. UN HOMME PORTÉ DISPARU RENTRE CHEZ LUI

Kostiantine Beskorovaynyi est rentré chez lui le 25 février, après avoir été détenu pendant 15 mois dans un lieu tenu secret. En juillet, le procureur général militaire s'est engagé à diligenter une enquête efficace sur les allégations de cet homme, selon lesquelles il aurait été victime d'une disparition forcée et torturé par des agents des services de sécurité ukrainiens. Depuis lors, Kostiantine Beskorovaynyi a accordé des interviews dans lesquelles il a raconté son calvaire.

Kostiantine Beskorovaynyi a été enlevé le 27 novembre 2014 par des hommes armés et cagoulés qui ont défoncé la porte de son domicile à Konstantinovka, une ville tenue par les forces gouvernementales dans la région de Donetsk (est de l'Ukraine), et l'ont emmené à bord d'un véhicule. Il a indiqué à Amnesty International qu'il avait été détenu sur des sites secrets appartenant aux services de sécurité ukrainiens (SBU), principalement à Kharkov mais aussi à Kramatorsk et Izioum. Il a subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements immédiatement après son placement en détention et a été contraint à « avouer » qu'il avait prévu d'empoisonner la source d'eau de la ville.

Le 25 février, il a été emmené à la gare routière de Kharkov avec 200 hryvnias ukrainiennes (un peu plus de sept dollars des États-Unis) pour s'acheter un ticket de car et rentrer chez lui. Pendant tout le temps qu'il a passé dans des lieux tenus secrets, les autorités ukrainiennes ont prétendu ignorer où il se trouvait. Avant sa libération et son retour, Kostiantine Beskorovaynyi a reçu maintes fois la consigne de ne parler à personne de sa détention secrète et de donner une autre explication pour justifier sa longue absence. Il a refusé de s'y conformer et a accepté que son histoire soit reprise de façon détaillée dans le rapport (en anglais) intitulé *You don't exist: Arbitrary Detentions, Enforced Disappearances, and Torture in Eastern Ukraine* (<https://www.amnesty.org/en/documents/EUR50/4455/2016/en/>) et publié conjointement par Amnesty International et Human Rights Watch le 21 juillet. Il a accordé plusieurs interviews dans lesquelles il a raconté son calvaire. Avec l'aide de son avocat, il a pu reprendre son travail de dentiste.

Une enquête officielle sur l'enlèvement de Kostiantine Beskorovaynyi a été ouverte peu après sa disparition mais elle n'a connu aucune avancée tangible : on ignore toujours ce qui s'est passé et qui sont les auteurs présumés de ces agissements.

Avant la publication du rapport, des délégués d'Amnesty International et de Human Rights Watch se sont entretenus avec le procureur général militaire, qui a promis de diligenter une enquête efficace sur les allégations de Kostiantine Beskorovaynyi et sur les autres cas de disparitions forcées figurant dans le document. Le jour même, des représentants du parquet militaire ont rendu visite à Kostiantine Beskorovaynyi à son domicile dans le cadre de l'enquête. L'équipe Ukraine continuera de suivre ce cas.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 17/16. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/EUR50/3275/2016/fr/>.

Nom : Kostiantine Beskorovaynyi
Homme

Informations complémentaires sur l'AU 17/16, EUR 50/4647/2016, 11 août 2016

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



